

PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, BIATSS

RECTIFICATION¹ pour les personnels inscrits sur les listes électorales, en cas d'erreur, de demande de modification ou de contestation d'inscription. *Page 1.*

Les demandes de rectification sont à renvoyer au plus tard le **mardi 23 juin 2026 à 12h00.**

sur les listes électorales en vue de l'élection des représentants au **conseil du Département des langues.**

DEMANDE DE RECTIFICATION

Conformément au code de l'éducation dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D719-4, D719-7 ; D719-8 et D719-14

Je soussigné(e),

NOM usuel : NOM patronymique :

Prénom : Date de naissance : / /

Corps, grade et type de contrat :

Composante et/ou unité de recherche :

Etablissement employeur principal :

❖ **Commentaire, s'il y a lieu, en cas de rectification des listes électorales :**

.....
.....

Date et signature du de l'intéressé:
A..... le/...../.....

Signature :

Réservé à l'administration :
Reçu le/...../.....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par l'Université Toulouse (UT) afin de recueillir les inscriptions et rectifications des listes dans le cadre des élections de l'établissement. Elles sont collectées par le Pôle des Affaires Institutionnelles de l'UT et lui sont destinées ainsi qu'aux gestionnaires des instances de l'établissement. Elles sont conservées pendant deux mandats. La base juridique du traitement est l'intérêt légitime. Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données, ainsi que vos droits à la limitation et d'opposition au traitement en contactant notre Délégué à la protection des données : dpo@utoulouse.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.